

## Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 17 novembre 2015 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

### PROCÈS-VERBAL

#### Ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Ouverture de la séance a) Présence et quorum	Constat
2-	Parole au public (15 minutes)	Information
3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal	Informations
6-	Correspondance :	Information
7-	Travaux du conseil : a) Lettre pour dénoncer les compressions b) Location de salle : Les petits futés c) Approbation de la CGRÉ 2015-2016 d) Budget (contribution volontaire pour fête de fin d'année)	Approbation Approbation Approbation Approbation
8-	Affaires nouvelles : a) Projet Kangourou	Informations
9-	Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde	Informations
10-	Bons coups!	Informations
11-	Varia : a) Temps de dîner des élèves b) Passage piétonnier	Informations
12-	Parole au public	Information
13-	Levée de l'assemblée	Adoption

#### Présences :

Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Chantal Labelle, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Yanik Lussier, Aline Marchand, Guylaine Parent, Marie-Chantal Paris, Marie-Ève Racine, David Soucy et Marilyn Vigneault.

#### 1. Ouverture de la séance

##### a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, présidente, ouvre la séance à 19 h 03 après avoir constaté qu'il y a quorum.

#### 2. Parole au public

Madame Brigitte Caron explique la règle de régie interne pour ce point.

- Monsieur Mathieu Bélanger, père d'un enfant au préscolaire et d'un autre en 2<sup>e</sup> année, désire savoir en quoi consiste exactement le projet d'anglais. Le sondage envoyé aux parents l'an dernier ne faisait que questionner les parents. Il n'y voit pas de problème si ce n'est que pour joindre 2 périodes d'anglais. Par contre, si c'est pour changer les minutes à la grille-matières (éducation physique, musique, anglais), il

n'est pas du tout en accord. Il considère que plusieurs élèves ne viennent à l'école que pour les récréations et que pour les cours d'éducation physique. Il a peur que plusieurs jeunes ne décrochent.

- Madame Julie Turenne, mère d'un enfant en 2<sup>e</sup> année et d'un autre en 5<sup>e</sup> année est vraiment en défaveur d'enlever du temps en éducation physique ou en musique pour en ajouter en anglais. Elle enseigne en 6<sup>e</sup> année dans une école du secteur et jamais elle n'a envoyé d'élèves en concentration anglais à Polybel. De plus, elle n'a pas trouvé d'articles mentionnant que l'anglais améliorerait la réussite des élèves.
- Monsieur Dominique Labelle, père d'un enfant au préscolaire ainsi que de deux autres en 3<sup>e</sup> année n'est pas dans le milieu de l'éducation, mais il partage les opinions émises précédemment.

Madame Labelle répond aux parents qu'il n'y a rien de fixer pour l'instant. En 2014-2015, les parents du Conseil d'établissement désiraient tâter le pouls des parents en les sondant. Sa préoccupation est de répondre aux besoins de tous les élèves, autant ceux en difficulté que performant. Pour effectuer des modifications, il y a toute une procédure à suivre. La démarche qui a été proposée, en collaboration avec les enseignants, est de faire l'analyse des résultats, des cohortes d'élèves, des objectifs et de la grille-matières en passant par la révision du projet éducatif qui teinte les orientations de l'école. Les parents auront à se prononcer à nouveau sur les orientations. Pour cette année, les groupes de la 6<sup>e</sup> année ont 2 périodes d'anglais consécutives.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Aline Marchand, appuyé par madame Marie-Ève Racine, d'adopter l'ordre du jour ci-dessus.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16 – 014**

### 4. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015

Il est proposé par madame Marilyne Vigneault, appuyé par monsieur David Soucy, d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2015 avec les corrections suivantes :

Point 7a) ajouter : ... pour faire un bout de la démarche avec la directrice **et mesdames Marie-Chantal Paris et Anne Lebrun seront en support technique.**

à la dernière phrase : Une première **rencontre** aura lieu...

Point 7b) enlever : ~~Mesdames Marie-Chantal Paris et Anne Lebrun seront en support technique.~~

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 015**

### 5. Suivis au procès-verbal

- Point 7.a) Révision du projet éducatif : le processus débutera vers le 1<sup>er</sup> ou 2 décembre prochain.
- Point 7.b) Comité de parents utilisateurs : 6 parents se sont manifestés. Le processus débutera au mois de décembre.
- Point 9.b) Chantal Labelle rappelle qu'il revient à la direction ou à la personne qu'il désigne de jouer le rôle de secrétaire, tel que stipulé dans la L.I.P.
- Comité cour d'école : les membres du comité seront invités à se réunir en tenant compte que les enseignants sont en moyens de pression. Si la situation n'est pas réglée d'ici Noël, elle fera une mise à jour sur les montants qui restent. Madame Anne Lebrun suggère de sonder les enseignants et les éducatrices pour connaître leurs besoins.

### 6. Correspondance :

Lettre de *Les Petits Futés.ca* : ce point est à l'ordre du jour au point 7.b)

## 7. Travaux du conseil

### a) Lettre pour dénoncer les compressions

Madame Anne Lebrun explique les raisons qui motivent l'envoi de cette lettre au Ministre.

Mont- St-Hilaire, le mardi 17 novembre 2015

Monsieur François Blais  
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Édifice Marie-Guyart 1035, rue De La Chevrotière, 16e étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

Les membres du conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau vous interpellent afin que cessent les compressions budgétaires qui ont cours depuis plusieurs années en éducation. Ces coupes répétées ont de nombreux impacts négatifs sur la qualité de vie des milieux éducatifs et nuisent à la persévérance et la réussite scolaires. Les compressions contribuent aussi à accentuer les inégalités sociales et territoriales des élèves et de leur milieu.

Pourtant, la persévérance et la réussite scolaires sont essentielles au développement d'une société en santé, engagée et prospère. Nous considérons que l'éducation publique devrait être une véritable priorité nationale au Québec.

Vous avez la responsabilité de l'éducation publique au Québec et vous avez le devoir de convaincre le gouvernement de cesser les compressions. Nous vous demandons de prendre les moyens pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées,

\_\_\_\_\_  
Présidente, Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Il est proposé par madame Anne Lebrun et appuyé par madame Marilyne Vigneault de faire parvenir la lettre au Ministre Blais pour dénoncer les compressions budgétaires.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 016**

### b) Location de salle : Les petits futés

La compagnie Les petits futés.ca désirent louer le gymnase, les vestiaires, toilette et le local des patineurs du pavillon Hertel pour la période du lundi 27 juin 2015 au vendredi 19 août 2016 inclusivement au lieu du pavillon Desrochers. Elle demande également de leur prêter le matériel suivant : Projecteur (Canon), fours à micro-ondes, tables pour dîner, matériel d'entretien, clé pour accès à l'eau à l'extérieur, code d'accès, numéro de téléphone d'urgence et le matériel de gym (sauf ballons).

Ce contrat rapportera environ 5 000 \$ à l'école.

Les enseignants en éducation physique ne sont pas chauds à l'idée de prêter le matériel qui se trouve être très dispendieux. C'est souvent des adolescents qui animent ces activités.

Il est proposé par madame Anne Lebrun et appuyé par madame Marilyne Vigneault d'approuver la demande de louer le gymnase, les vestiaires, toilette et le local des patineurs du pavillon Hertel à la compagnie Les Petits futés.ca pour la période du lundi 27 juin 2015 au vendredi 19 août 2016 en mettant en réserve le matériel du gymnase.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 017**

**c) Approbation de la CGRÉ 2015-2016**

Chantal Labelle nous présente les mises à jour apportées à la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016.

Il est proposé par madame Chantal Labelle et appuyé par madame Marilynne Vigneault d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016, telle que déposée.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 018**

**d) Budget (contribution volontaire pour la fête de fin d'année)**

Cette année, l'école n'a pas demandé de contribution volontaire pour la fête de fin d'année en raison des moyens de pression. Les frais chargés aux parents concernant les contributions volontaires doivent être établis en fonction des coûts réels. La CSP exerce un contrôle très rigoureux sur les frais que les écoles chargent aux parents dû aux recours collectifs.

Madame Labelle s'informe si les montants amassés par l'O.P.P. (solde d'environ 7 000 \$) pourraient payer la fête de fin d'année.

Après plusieurs discussions, madame Brigitte Caron demandera aux parents de l'O.P.P. leur intérêt pour organiser ou financer cette fête. À suivre.

**8. Affaires nouvelles :**

**a) Projet Kangourou**

Madame Labelle informe les membres que le projet Kangourou est reconduit. Cette activité, dirigée par monsieur Jimmy Deraps, s'adresse aux élèves ayant une motricité globale faible ou aux élèves TSA (trouble de l'autisme).

**9. Rapports :**

**a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.**

Madame Anne Lebrun résume la réunion du 12 novembre dernier.

- Impossibilité de donner un verdict de reconduire ou non le renouvellement du mandat de la protectrice de l'élève, car les membres n'avaient pas les données pour le degré de satisfaction.
- Ont été consultés concernant la politique d'inscription des élèves.
  - Demande de retirer le critère de l'ancienneté, même au niveau des marcheurs, car il y a une problématique à Boucherville ce qui suscite beaucoup de discussions autour de la table.
- L'activité *Rendez-vous – devoirs et leçons* s'est très bien déroulée.
- Sondage sur les sujets de conférences souhaitées.
- Présentation de la CSP sur une révision du plan de répartition.
- Qu'est-ce qui est fait pour les élèves de niveau régulier ou fort?

**b) Des enseignants**

Ils sont beaucoup sollicités pour des plans d'intervention et des rencontres.

**c) Du service de garde**

Il y a deux journées pédagogiques qui s'en viennent.

Le jeudi, activité sous le thème Disco à l'école.

Le vendredi, sortie au camp Youhou : 4 groupes qui sortent et 3 groupes à l'école.

**d) O.P.P.**

Soirée cinéma le 27 novembre et spectacle de Noël le 18 décembre.

## 10. Bons coups!

- Projet Kangourou
- Coopérative Le Goût-Heure : David Soucy souligne la chance incroyable que l'on a d'avoir une coopérative alimentaire à l'école et d'avoir mesdames Martine et Carole qui se surpassent dans les repas spéciaux.
- Monsieur Yanik Lussier nous informe qu'une ancienne élève Marick Thibault s'est qualifiée au championnat canadien. M. Lussier a été approché par la Fondation Bruni Surin pour organiser une compétition à Mont-Saint-Hilaire. Le Club les Coriaces a participé à un tournage d'un film de Yan England avec des anciens élèves de l'école.

## 11. Varia

### a) Temps de dîner des élèves

Madame Marilyn Vigneault s'informe concernant le temps que les élèves ont au dîner, car trois parents l'ont approchée concernant leur enfant qui n'avait pas le temps de terminer leur repas. Madame Annie Lajoie demande que les parents l'appellent pour qu'elle puisse vérifier la cause.

### b) Passage piétonnier

Beaucoup de discussions concernant le passage piétonnier. Va t'il être bien déneigé cet hiver étant donné son étroitesse? Devrait-il être fermé complètement étant donné le danger quand le parent débarque son enfant dans le stationnement de l'école pour qu'il passe par ce passage?

Madame Labelle mentionne qu'il sera bien déneigé et rappelle que les parents devraient utiliser le débarcadère prévu à cette fin sur la rue Provencher.

## 12. Parole au public

Aucun public n'est présent.

## 13. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 20.

**À l'unanimité.**

Chantal Labelle  
Directrice

Brigitte Caron  
Présidente

Renée Fortin  
Secrétaire